



Région Centre-Val de Loire TEMPS DE TRAVAIL

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

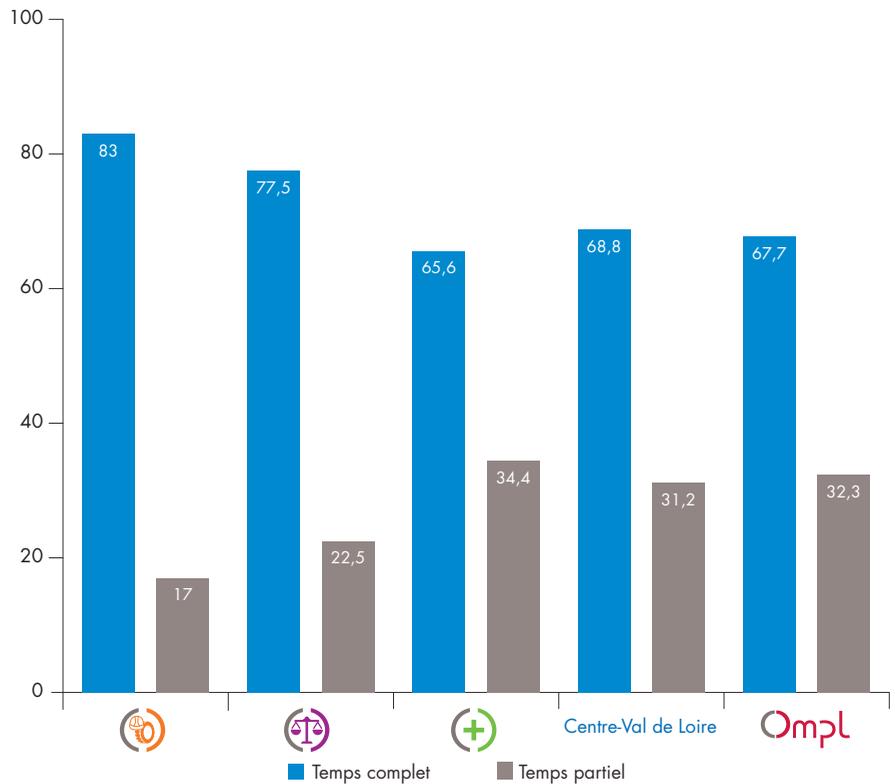


PLUS D'UN QUART DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est proche de celle observée au niveau national. Les secteurs cadre de vie-technique et juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

-  Secteur cadre de vie-technique
 -  Entreprises d'architecture
 -  Entreprises d'économistes de la construction
 -  Entreprises d'experts en automobile
 -  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
 -  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 -  Cabinets d'avocats
 -  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 -  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
 -  Cabinets dentaires
 -  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 -  Cabinets médicaux
 -  Pharmacie d'officine
 -  Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par secteur et durée du temps de travail (%)





VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les entreprises d'économistes de la construction et les entreprises d'architecture.
- À l'exception des cabinets d'avocats et des offices de commissaires priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires, les branches du secteur juridique sont aussi caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- En dehors des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et des cabinets dentaires, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les branches du secteur santé. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
 83,0	83,0	17,0
 83,6	83,6	16,4
 90,5	90,5	9,5
 82,1	82,1	17,9
 81,3	81,3	18,7
 77,5	77,5	22,5
 80,5	80,5	19,5
 75,0	75,0	25,0
 76,8	76,8	23,2
 82,4	82,4	17,6
 65,6	65,6	34,4
 67,8	67,8	32,2
 76,9	76,9	23,1
 57,7	57,7	42,3
 66,4	66,4	33,6
 61,4	61,4	38,6
Centre-Val de Loire	68,8	31,2
Ompl	67,7	32,3